



ELIMINATOIRES CAN 2021

Le Congo se repositionne

Après leur défaite 0-2 concédée le 13 novembre à Thiès face aux Lions de la Téranga du Sénégal, les Diables rouges du Congo, ayant battu dimanche à Brazzaville la sélection bissau-guinéenne 3-0, se relancent dans la course vers la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, prévue en 2021 au Cameroun. Placé deuxième du groupe I, à l'issue de la deuxième journée, avec trois points derrière le Sénégal qui en compte six, le Congo qui se remet en confiance doit maintenir cette flamme en vue des prochaines rencontres jugées décisives pour la suite de la compétition.

Page 16



EDUCATION

La langue chinoise bientôt enseignée dès la 6^e



Échange des parapheurs entre les deux proviseurs

Le complexe scolaire Révolution-Gampo-Olilou et l'École secondaire expérimentale du Henan de Chine ont conclu, hier à Brazzaville, un accord portant ouverture d'une classe Confucius à laquelle sera annexé, dès la classe de 6^e, l'apprentissage de la langue et de la culture chinoises dans le programme scolaire congolais.

Signé entre Firmin Mougala et Yang Dong Sheng, respectivement proviseur du lycée de la Révolution et proviseur adjoint du Henan experimental high school, l'accord vise à atteindre mille à deux mille élèves dans trois ans. [Page 3](#)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La police veut rendre plus opérationnel le centre d'appels d'urgence



Le directeur de la sécurité publique entouré des experts et des participants

En vue de rendre plus opérationnel le centre d'appels d'urgence « 117 », la direction de la sécurité publique organise, en partenariat avec la coopération française, une formation au profit du personnel de police évoluant au sein de cette structure.

L'objectif, a indiqué le directeur de la sécurité publique, le colonel Delphin Didace Yobi, est d'améliorer les connaissances des participants dans la réception des appels urgents nécessitant un

secours, la célérité du relais du traitement des appels aux différents intervenants, la conception et l'élaboration des statistiques sur les motifs d'appels, en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision. [Page 5](#)

PAIX ET SÉCURITÉ

Les défis du Sahel, enjeu du forum de Dakar

Durant deux jours, les spécialistes et experts sur les questions sécuritaires vont débattre, dans la capitale sénégalaise, des stratégies à mettre en œuvre par les États africains en vue de faire face

aux attaques terroristes, qui se sont intensifiées au cours des dernières années, plus particulièrement dans les pays du Sahel.

[Page 9](#)

ÉDITORIAL

Violence

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Violence

Que la violence soit devenue, chez nous comme partout ailleurs dans le monde, un moyen de se protéger ou de se faire une place dans la société n'a rien de bien surprenant. C'est cette pratique, aussi vieille que l'humanité, que les démocraties modernes ont appris à combattre avec une efficacité certaine en imposant l'Etat de droit qui est le meilleur outil de lutte contre ce genre de comportement. Et c'est ce même Etat de droit qui mettra un terme aux dérives que provoquent notamment chez nous les actions des jeunes dits « bébés noirs » qui font maintenant régner l'insécurité dans la plupart des grandes villes du Congo.

Mais ce qu'il convient d'ajouter en complément de l'engagement pris en fin de semaine dernière devant les députés par le Premier ministre, Clément Mouamba, c'est qu'il ne suffira pas, pour mettre fin à ces pratiques, de mobiliser les pouvoirs publics dans leurs différentes formes. Il faut aussi et surtout que la société civile se mobilise elle-même afin d'empêcher les jeunes de sombrer dans la violence que nombre d'entre eux perçoivent comme la seule façon de se protéger, voire même de survivre. Et ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui même si les protestations véhémentes se multiplient au sein de cette même société civile contre les agissements des « bébés noirs ».

Que les choses soient claires pour tout le monde : arrêter ceux qui s'affrontent dans la rue sous le moindre prétexte ne permettra pas de combattre ce cancer social. Il faudra simultanément que ceux qui l'entretiennent soient réintégrés dans la société, d'abord bien sûr dans le cadre de l'école, mais également dans celui de l'emploi car c'est bien en les éduquant puis en leur procurant un travail, aussi simple soit-il, qu'ils comprendront que la violence ne peut en rien les tirer de la misère qui les a jetés dans la rue. Et ce travail, seule la société civile dans ses différentes composantes est à même de le faire.

Dans le même temps donc où la police marquera de façon claire sa volonté de lutter contre les désordres que provoquent les « bébés noirs » mais aussi des maffias qui ne disent pas leur nom, les simples citoyens que nous sommes doivent eux-mêmes s'activer pour y mettre un terme. Et faire en sorte que ce type de dérive se trouve inscrit en bonne place dans les débats qui vont marquer le dialogue social dans les semaines à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Sénateurs et députés outillés pour mieux contrôler les politiques publiques

Un séminaire de renforcement de capacités dans le domaine clôturé, le 15 novembre, à Brazzaville a été organisé par l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), en faveur des parlementaires congolais.

Le séminaire d'information de deux jours a été animé par trois experts dont deux sénateurs venus du Québec et de France. Six sous-thèmes ont été développés à cet effet, parmi lesquels « Les procédures d'évaluation parlementaire des politiques publiques et les spécificités de l'évaluation parlementaire canadienne et française ». A travers ces thèmes, les participants ont acquis de nouvelles connaissances dans le contrôle et l'évaluation parlementaire des politiques publiques. « Ces thèmes variés et riches sont d'une pertinence avérée pour tous les parlements de l'espace francophone, engagés depuis des décennies dans la consolidation de la démocratie parle-

mentaire, mais aussi dans la mise en place des mécanismes d'évaluation des politiques publiques », a indiqué un expert. Pour les parlementaires congolais, cette session de formation est venue renforcer leurs aptitudes afin de leur permettre de bien accomplir leurs missions régaliennes. « L'objectif visé par ce séminaire est de permettre aux parlementaires d'apprendre des techniques appropriées, nous permettant de nous assurer au mieux nos missions quotidiennes, en ce qui concerne le contrôle et l'évaluation des politiques publiques », s'est réjoui Alphonse Boudonesa, délégué adjoint de l'APF Congo et deuxième vice-président du Sénat, qui a patronné la cérémonie de clôture.

Notons que l'APF est une organisation interparlementaire composée de quatre-vingt-trois sections, formée par les parlements et organisations interparlementaires ayant en commun la langue française. Assemblée consultative de la Francophonie, elle travaille à la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de la personne vivant dans l'espace francophone. Elle contribue aussi au rayonnement de la langue française et à la promotion de la diversité des expressions culturelles. Par ailleurs, l'APF met en œuvre des actions dans les domaines de la coopération interparlementaire au sein des parlements de cet espace linguistique.

Firmin Oyé
et Jean Jacques Koubemba

CONGRÈS DU PCT

Le comité préparatoire examine les rapports des commissions

Les membres du comité préparatoire du cinquième congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) sont en conclave depuis le 18 novembre, au Palais des congrès de Brazzaville.

Au programme de la plénière qui s'étendra sur quelques jours, figurent l'examen et l'adoption des rapports des commissions. Il s'agit notamment des rapports des commissions finances du parti ; organisations affiliées et mouvement associatif ; politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales ainsi que la commission politique.

Lançant les travaux, le secrétaire général du PCT, président de la coordination du comité préparatoire, Pierre Ngolo, a souligné la nécessité de travailler dans la discipline, la compréhension et la tolérance. « Nous avons, à l'occasion du lancement du comité préparatoire, défini la ligne qui devrait être observée par les uns et les autres. Vous connais-

sez la singularité de notre congrès, donc l'importance de notre responsabilité, nous qui sommes chargés de préparer les documents. C'est donc une grande responsabilité dont il nous faudra prendre conscience », a-t-il conseillé.

Il a également invité les participants à œuvrer pour la création des conditions de renforcement de l'autorité du parti dans sa capacité d'analyse et de mobilisation pour apporter un appui conséquent au président du comité central, dans ce contexte particulièrement difficile. « Il faut réfléchir sur ce que nous devons faire pour que nous sortions victorieux à toutes les consultations futures. C'est cela qu'il faut privilégier, mais cette réflexion impor-

tante doit se faire dans la discipline absolue. Nous ferons tout pour rappeler à l'ordre quiconque tentera de faire obstruction de l'orientation telle que donnée », a reprécisé Pierre Ngolo.

Notons que le cinquième congrès ordinaire du PCT est prévu du 27 au 30 décembre, à Brazzaville, sur le thème « Membres et sympathisants du Parti congolais du travail, en cette année du cinquantième, ensemble, dans la discipline et la cohésion, raffermissons les idéaux et les valeurs de notre grand et glorieux parti ; relevons, sous la très haute conduite du camarade président Denis Sassou N'Guesso, les défis du développement de notre pays ».

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gulyin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Le complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou bientôt doté d'une classe Confucius

L'accord relatif au lancement du programme a été signé, le 18 novembre, à Brazzaville entre le proviseur du lycée de la Révolution, Firmin Mougala, et le proviseur adjoint du Henan experimental high school de Chine (Ecole secondaire expérimentale du Henan), Yang Dongsheng.

La mise en oeuvre de l'accord qui vient d'être signé permettra aux élèves du complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou d'avoir des enseignements qui auront un programme congolais annexé au programme chinois. Ainsi, des enfants apprendront la langue et la culture chinoises depuis la classe de 6^e. L'objectif étant d'atteindre mille à deux mille élèves dans trois ans. Selon Firmin Mougala, le partenariat permettra également aux jeunes congolais d'aller apprendre en Chine. « Nous sommes suffisamment avancés, cet après-midi, nous discuterons sur la faisabilité. Il est prévu l'arrivée de trois Chinois, dont un directeur, au Congo avec lesquels nous allons commencer ce programme », a expliqué le proviseur du lycée de la Révolution, au terme de la signature de l'accord. Le secrétaire général du comité

provincial du Henan de la Conférence consultative politique du peuple chinois, Wang Shushan, a, quant à lui, rappelé que la signature de cet accord est un résultat important de la coopération sino-congolaise dans le domaine de l'éducation. « La signature de cet accord entre les représentants des deux pays marque l'établissement officiel de la première classe Confucius congolaise », a-t-il déclaré.

D'après lui, assurer le fonctionnement de la classe Confucius constitue également un acte important et une action concrète pour mettre en oeuvre les « huit initiatives majeures » du Sommet de Beijing 2019 sur la coopération sino-africaine. Ceci pour travailler ensemble à la construction d'une communauté de destin plus étroite entre la Chine et l'Afrique. « Je suis convaincu



Echange des parapheurs entre les deux proviseurs Adiac

qu'avec le soutien du gouvernement chinois et de la partie congolaise ainsi que les efforts conjoints des deux écoles, nous pourrons faire de la classe Confucius un modèle de la coopération amicale entre la Chine et le Congo pour contribuer à

construire une communauté de destin encore plus étroite », a conclu Wang Shushan.

Outre la signature de l'accord portant création d'une classe Confucius, la partie chinoise a également fait un don de dix mille livres et dix équipements de projection

multimédia au complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, et du chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Congo, Qian Xiaosong.

Notons que la création de cette classe Confucius fait suite à l'accord de coopération et d'échanges amicaux entre les deux établissements, signé le 30 octobre dernier à Brazzaville, entre les deux parties. En effet, dans le but de promouvoir la coopération entre la Chine et le Congo dans le domaine de l'éducation, les deux établissements avaient décidé d'établir des liens d'échanges interscolaires selon les principes de l'égalité, de la concertation, de la construction en commun et du partage.

Parfait Wilfried Douniama

DOUANES CONGOLAISES

Des agents formés à l'usage du nouveau référentiel comptable

Des douaniers, une trentaine, vont renforcer leurs capacités sur les normes de l'Ohada, à la faveur d'une formation lancée à Brazzaville, le 18 novembre. Elle devrait permettre aux participants d'actualiser les connaissances en matière de contrôle des marchandises à l'import et export.

La session de formation de quinze jours est initiée par le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. Celle-ci vise à transmettre aux douaniers les nouvelles innovations sur l'utilisation du système comptable révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada). La douane est réputée être en première ligne de contrôle aux frontières ; ses agents étant en contact direct avec les opérateurs économiques sur le terrain. Les contrôles ne se limitent pas seulement au stock des marchandises, a estimé le formateur, Yvon Zebo, mais s'étend aussi aux informations comptables tenues par ces opérateurs économiques.

« Avec les changements opérés au niveau de l'Ohada, il est important pour les douaniers de savoir l'impact de cette révision sur leurs missions de contrôle. L'objectif de la formation est de fournir assez d'informations et mettre à leur disposition des outils nécessaires à déceler les revenus éludés en faveur de l'État », a fait savoir le formateur.

En effet, au cours des deux semaines d'échanges, les participants vont plancher sur dix modules et trois objectifs des états financiers. Ils vont notamment échanger sur la situation



La photo de famille de quelques participants

financière de l'entreprise, sa performance (les résultats) et sa situation de trésorerie.

Yvon Zebo a fait savoir qu'il a également insisté sur les principales innovations, la lecture des états financiers pour déceler les fraudes.

Peu nombreux à l'ouverture de la formation lundi, les douaniers promettent de réussir leur participation à l'atelier et de s'adapter aux exigences de terrain. « Nous souhaitons qu'au sortir de la formation, nous soyons capables d'améliorer notre gestion financière, la transparence, la traçabilité des écritures comptables pour un meilleur rendement », a confié Dominique Ngoma, inspecteur principal des douanes.

À noter que cette formation intervient après les deux ateliers organisés à l'endroit des cadres de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances. Toutes ces rencontres ont été initiées par le Prisp, en lien avec les missions qui consistent à améliorer la mobilisation des recettes domestiques (hors pétrole) et la gestion rationnelle des dépenses publiques, à moderniser la gestion de l'administration publique et accroître la transparence et la responsabilité.

Fiacre Kombo

ACTION SOCIALE

Regard d'Afrique installe un forage à l'école Trois francs de Bacongo

L'établissement scolaire public, situé dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, est désormais doté d'un point d'eau potable. Le geste de l'association que préside Nathalie Bumba vise à faciliter l'accès des écoliers à cette denrée.



Nathalie Bumba (au centre)

Selon Mildred Moukenga, la représentante de Regard d'Afrique, l'installation du forage va garantir la santé des jeunes gens. « L'implantation de cette fontaine au sein de l'école Trois francs aidera non seulement à l'apprentissage de l'hygiène aux enfants, mais aussi à éteindre leur soif et à exécuter d'autres opérations de propreté », a-t-elle signifié.

Un point d'eau potable au sein de différentes écoles, a-t-elle ajouté, représente le support primaire d'une éducation sanitaire sûre. Les bases de l'hygiène passent avant tout par la propreté corporelle de l'individu et de son environnement, réalisable grâce à l'eau. « Améliorer la santé de nos enfants est une nécessité »,

a martelé Mildred Moukenga. L'école Trois francs a été créée, il y a près de soixante ans, et est confrontée aux difficultés en infrastructures de base. La cérémonie d'inauguration du forage, le

« Améliorer la santé de nos enfants est une nécessité »

8 novembre dernier, a réuni des autorités locales parmi lesquelles l'administrateur-maire de Bacongo, les chefs de quartier ainsi que des responsables scolaires.

Notons que Regard d'Afrique de Nathalie Bumba est une association à but non lucratif qui a pour objectif de contribuer à l'éducation des enfants, leur donner accès à l'eau potable et aux meilleures conditions d'études. Elle soutient également les personnes défavorisées.

F.K. et Glorial Lossele

P MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)
 Unité de Gestion du Projet
 Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)
 DUREE D'EXECUTION : 03 mois

1.ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : Bureau International Maritime SA
 Adresse : 9b, Boulevard Prince Henri, L.
 Montant de la proposition financière : 128. 075. 604 FCFA TTC
 Montant du contrat : 111.161.772 FCFA TTC

2.RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Noms des consultants	Score technique	Score total	Classement
BUREAU INTERNATIONAL MARITIME SA	91,63	91,63	1 ^{er}
DEVOTEAM	77	77	2 ^e
DELOITTE	55,88	55,88	-
ARC INGIENERIE	54	54	-
GILBRATAR ADVISORY	51	51	-

3. Conformément à la méthode de sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), la procédure de passation de marchés s'est poursuivie avec la firme qui a réalisé le meilleur score technique (seule sa proposition financière a été ouverte) :

Identification des candidats	
Nom	Nationalité
BUREAU INTERNATIONAL MARITIME SA	Luxembourg

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez
 Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38
 Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)
 Unité de Gestion du Projet
 Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé de la Mise en place de l'observatoire national des transports
 METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)
 DUREE D'EXECUTION : 06 mois

1.ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : **ARC INGIENERIE**
 Adresse : 06 BP : 1105 Abidjan 06, Côte d'Ivoire
 Montant de la proposition financière : 146. 841. 500 FCFA TTC
 Montant du contrat : 118.329.000 FCFA TTC

2.RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Noms des consultants	Score technique	Score total	Classement
ARC INGIENERIE	79,50	79,50	1 ^{er}
GROUPEMENT CCM CONSULTING GROUP (Chef de file) & MIC	76,50	76,50	2 ^{ème}
ERNST & YOUNG	64,67	64,67	-
GROUPEMENT NC CONSULTING (Chef de file) & EYRA INTERNATIONAL	64	64	-

3. Conformément à la méthode de sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), la procédure de passation de marchés s'est poursuivie avec la firme qui a réalisé le meilleur score technique (seule sa proposition financière a été ouverte) :

Identification des candidats	
Nom	Nationalité
ARC INGIENERIE	Ivoirienne

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez
 Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38
 Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Des délégués des ONG s'imprègnent des politiques de développement

Des leaders des organisations non gouvernementales (ONG) ont participé, le 15 novembre, à Brazzaville à la première journée scientifique sur les politiques de développement, organisée par le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Le but visé est de permettre aux acteurs de la société civile d'être au diapason des engagements internationaux et régionaux souscrits par le Congo en matière de politique de développement, sous l'impulsion des Nations unies et de l'Union africaine ainsi que du Programme national de développement pour la période 2018-2022. «Le développement harmonieux d'un pays, dans le contexte d'aujourd'hui, n'exige pas seulement les efforts et le dynamisme du côté de l'Etat qui, au premier chef, a la responsabilité de créer les conditions optimales à cet effet, mais aussi d'une société civile forte, une force qui doit se caractériser par une bonne organisation, des acteurs bien formés et des leaders de premier plan », a indiqué Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG.

A la faveur de cette rencontre, les dirigeants des organisations de la société civile ont également suivi des présentations sur le Plan national de développement 2018-2022, le Mécanisme africain d'évaluation des pairs (Maep) et l'auto-évaluation de l'Afrique pour la bonne gouvernance ainsi que sur le réseautage des organisations de la société civile. « Nous sommes en train de mettre en place les structures nationales du Maep, il est normal que les organisations de la société s'imprègnent de ce mécanisme afin de formuler leur contribution à la gouvernance de notre pays », a expliqué Daniel Molongandzeyi, directeur général à l'Intégration.

Fortuné Ibara

SÉCURITÉ

La police ambitionne de rendre opérationnel le centre des appels d'urgence

Le directeur de la sécurité publique, le colonel Delphin Didace Yobi, a ouvert, le 18 novembre à Brazzaville, une session de renforcement des capacités des agents de police commis à la tâche.

Organisé en partenariat avec la coopération française, le stage de formation de cinq jours vise à renforcer les capacités et les connaissances des agents du centre d'appels 117, dans la réception des appels urgents nécessitant un secours, la célérité du relais du traitement des appels aux différents intervenants, ainsi que la conception et l'élaboration des statistiques sur les motifs d'appels en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision. Selon le directeur de la sécurité publique, dans sa mission régalienne de protéger les personnes et les biens sur toute l'étendue du territoire national, la police

est tenue de matérialiser sa volonté de proximité en mettant en place un centre d'appels d'urgence pour répondre rapidement aux besoins de la population en détresse.

L'attaché de sécurité intérieure auprès de l'ambassade de France au Congo, le commissaire divisionnaire Laurent Klimt, a rappelé aux participants que l'organisation de cette session était indispensable. « La direction générale congolaise, votre hiérarchie, avait déjà sollicité auprès de mon prédécesseur un appui en matière de formation. Je l'ai relayé et nous avons aujourd'hui le plaisir

d'avoir Mme Corinne Bonfils, brigadier chef de police, experte en matière de gestion des centres de secours, des centres de commandement et des grands événements que la France peut connaître comme le G7. Vous aurez la possibilité d'échanger toute cette semaine avec quelqu'un qui manie les concepts et la gestion d'un centre de secours d'appels 117 », a-t-il signifié.

Le centre d'appels d'urgence de la police est une plate-forme joignable au numéro 117. Il est mis sur pied afin de mutualiser l'action de la police et des autres intervenants de la force publique pour mieux appréhender la menace et sauver des vies en ciblant plus rapidement d'urgence sur le territoire congolais et ce 24h/24 et sept jours sur sept.

Ce numéro vert est joignable gratuitement à partir d'un téléphone mobile MTN ou Airtel. Ce centre a été créé et mis en fonction le 13 novembre 2018 à Brazzaville en partenariat avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques).

Il a pour mission de recevoir les appels urgents (nécessitant secours) ; de faire la répartition des plaintes des appelants aux différents intervenants primaires (composantes de la force publique) ou secondaires (morgues, hôpitaux...) ; d'élaborer les statistiques sur les motifs d'appels en vue d'aider la hiérarchie à la prise de décision.

Guillaume Ondzé



Le directeur de la sécurité publique entouré des experts et participants

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé de réaliser l'Audit des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

DUREE D'EXECUTION : 06 mois

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : CIC RELAIS CONSULT GROUP

Adresse : 121 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI- 20100- MAARIF - CASABLANCA - MAROC

Prix de l'offre (lu publiquement) : 39.600.000 FCFA HT

Prix de l'offre après évaluation : 44.022.600 FCFA TTC

Prix du contrat : 45 210 600 FCFA TTC.

2. RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
CIC RELAIS CONSULT GROUP	72,8	20	92,8	1 ^{er}
TALENTS PLUS CONSEILS	71,2	8,03	79,23	2 ^e
VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING	60	7,006	67,006	3 ^e

3. SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT

Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 75 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation)	Classement
CIC RELAIS CONSULT GROUP	SIEGE & BUREAU MAROC 121 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI- 20100- MAARIF - CASABLANCA - MAROC Tel : (+212) 522 98 40 54 - Fax : (+212) 522 98 59 62 k.labbene@reaisconsultgroup.com	39.600.000 Francs CFA HT	44.022.600 FCFA TTC	1 ^{er}
TALENTS PLUS CONSEILS	C/892 - Sikècodji - 01 BP 5771 Cotonou - Tel: 00229 95 10 91 51 - Cel: 97 64 03 93- RC N°: B-0175 conseil@talentsplusafrique.com/ abiaou@talentsplusafrique.com	95.370.100 Francs CFA HT	109.555.325 FCFA TTC	2 ^e
VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING	Immeuble Le Flamboyant- Quartier Clairon / Tél: 01 955 55 55 contact@vizeumconsulting.com	107.276.250 Francs CFA HT	125.656.500 FCFA TTC	3 ^e

4. SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
CIC RELAIS CONSULT GROUP	SIEGE & BUREAU MAROC 121 BOULEVARD BRAHIM ROUDANI- 20100- MAARIF - CASABLANCA - MAROC Tel : (+212) 522 98 40 54 - Fax : (+212) 522 98 59 62 k.labbene@reaisconsultgroup.com	91	1 ^{er}
TALENTS PLUS CONSEILS	C/892 - Sikècodji - 01 BP 5771 Cotonou - Tel: 00229 95 10 91 51 - Cel: 97 64 03 93- RC N°: B-0175 conseil@talentsplusafrique.com/ abiaou@talentsplusafrique.com	89	2 ^e
VIZEUM MANAGEMENT CONSULTING	Immeuble Le Flamboyant- Quartier Clairon / Tél: 01 955 55 55 contact@vizeumconsulting.com	75	3 ^e

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité. Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez - / - Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38 - / - Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

Banque des Etats de l'Afrique

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 16 1368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet
Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 161368
Crédit IDA n° : 62290

Titre des services : Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier
Bénéficiaire : BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°022/BEAC/SG/DOP/PRCIFR/UGRIF/2019-MI

N°022/BEAC/SG/DOP/PRCIFR/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes n°02/18/CEMAC/UMAC/CM entrée en vigueur le 1er mars 2019, des compagnies minières et pétrolières ont estimé que l'application de ce dispositif remet en cause les avantages dont elles bénéficient des contrats et conventions d'établissement signés avec les différents Etats de la CEMAC et constitue un élément de découragement des investissements dans ce secteur.

Il est donc impératif et nécessaire pour la Banque Centrale, dans une optique de centralisation de toutes les devises issues de l'ensemble des transactions de la CEMAC avec l'extérieur, de mieux appréhender le fonctionnement des activités des entreprises exportatrices notamment celles des secteurs pétrolier et minier. A cet égard, elle compte se faire assister d'un Cabinet de consultants.

L'objectif visé par la mission devrait au moins permettre de :

- i. mettre en place, au sein de la BEAC, un mécanisme de suivi des rapatriements des recettes d'exportation des entreprises pétrolières et minières adapté ;
- ii. recenser et expliquer tous les montages financiers existants à toutes les phases des processus mis en place par les entreprises minières et pétrolières, avec proposition de règles de rapatriement ;
- iii. renforcer les capacités du personnel de la BEAC concerné par l'exploitation des différents d'établissement, d'emprunts ou de financements des activités dans ces secteurs ;
- iv. mieux suivre le rendement des contrats de ventes et assurer la prévisibilité des flux entrants des revenus tirés de l'exploitation pétrolière et minière.

Par conséquent, le consultant devra effectuer principalement les travaux ci-après :

- a. recenser toutes les entreprises opérant dans les secteurs exportateurs et susceptibles d'avoir signé des conventions d'établissement avec les Etats de la CEMAC ou d'avoir adopté des montages financiers ne permettant pas le rapatriement des revenus reçus de l'étranger ;

- b. exploiter les contrats et conventions d'établissements signés entre les Etats de la CEMAC et les sociétés extractives ainsi que les différents montages financiers adoptés, en vue d'identifier les stipulations contraaires à la réglementation des changes ;
- c. identifier les exemptions accordées par les différents Etats de la CEMAC aux sociétés du secteur extractif en matière de change au regard du régime de change de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- d. recenser les meilleures pratiques internationales en rapport avec le rapatriement des revenus des entreprises extractives, à travers un benchmark de la mise en œuvre de la réglementation des changes dans les pays exportateurs d'Afrique et d'ailleurs ;
- e. proposer à la Banque Centrale un mécanisme qui le permettrait de suivre de façon optimale les flux financiers entrants et sortants liés aux activités de ces entreprises ;
- f. identifier les montages financiers mis en place par ces entreprises dans le cadre du financement de leurs activités par le biais des investissements, emprunts ou toutes autres sources de financement et présenter les avantages et les inconvénients y relatifs ;
- g. proposer à la Banque Centrale le modèle de suivi des opérations des entreprises extractives adapté à son environnement économique et financier ;
- h. identifier d'autre disposition desdits contrats et conventions qui pourraient permettre à la Banque Centrale d'améliorer le niveau de ses réserves en devises (cas des dotations périodiques pour la constitution des fonds de réhabilitation des sites pétroliers et miniers) ;
- i. collecter les éléments pertinents de jurisprudence internationale sur les exigences des entreprises extractives au regard de la réglementation des changes ;
- j. effectuer toutes les autres propositions permettant d'assurer une application adéquate de la réglementation des changes par les entreprises exportatrices, notamment des secteurs pétrolier et minier, de manière à garantir un rapatriement optimal des revenus en devises de toutes natures.

La durée de la mission est estimée à six (6) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de janvier 2020.

Les termes de références (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Cabinet doit être de renommée internationale jouissant

d'une expérience confirmée dans les domaines juridique et financier et d'une expertise avérée dans l'élaboration, la mise en œuvre, le contentieux et le suivi des contrats pétroliers et miniers. Le Cabinet devra démontrer ses compétences et son expérience, au cours des dix dernières années, dans de travaux liés au financement des entreprises des secteurs extractifs, aux montages financiers, aux dispositifs techniques, aux contrats divers de ces secteurs. Le CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection. Il s'agit principalement des références pertinentes des cabinets dans le domaine visé par la mission.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Sélection III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1207/8, Email : adoum@beac.int copie ikori@beac.int

Yaoundé, le 1er novembre 2019

Le Coordonnateur du Projet

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Une technique pour réduire le nombre de moustiques dans le monde

Des chercheurs ont mis au point une méthode de stérilisation des moustiques (TSM) mâles par irradiation. Elle sera bientôt testée dans le cadre des efforts mondiaux de lutte contre des maladies telles que le chikungunya, la dengue, le Zika ou le paludisme, a-t-on appris.

Le procédé consiste à élever de grandes quantités de moustiques mâles stérilisés dans des installations spécialisées, puis à les relâcher pour qu'ils s'accouplent avec des femelles dans la nature, sans se reproduire. Des tests ont déjà permis de constater que cette technique permettait de réduire la population des moustiques, mais les scientifiques ne savent pas encore si cela peut avoir une incidence sur la transmission des maladies. « Comme ils ne produisent pas de progéniture, la population d'insectes diminue avec le temps », relève l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Florence Fouque, scientifique et chef d'équipe au Programme spécial onusien de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR), a assuré, quant à elle, qu'appliquer cette technique visant à limiter la transmission de maladies « pourrait être réellement significatif ».

Tenant compte de l'efficacité de la technique de stérilisation des moustiques, le TDR, en association avec l'OMS, l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, a élaboré un programme pilote à l'intention

des pays intéressés à l'utiliser. Les pays sélectionnés devraient être connus début 2020 et les tests devraient durer plusieurs années, selon Florence Fouque.

L'OMS estime que les maladies transmises par les moustiques comme le paludisme, la dengue, le Zika, le chikungunya et la fièvre

« Comme ils ne produisent pas de progéniture, la population d'insectes diminue avec le temps »

jaune représentent environ 17% de toutes les maladies infectieuses dans le monde, faisant plus de sept cent mille victimes chaque année et causant des souffrances à bien d'autres.

Pour ce qui est du paludisme, rien qu'en 2017, il a été responsable de quatre cent trente-cinq mille morts. Quant à l'incidence mondiale de la dengue, elle a progressé de manière spectaculaire au cours des dernières décennies : environ la moitié de la population mondiale est exposée au risque, et près de trois millions de cas sont déclarés chaque année dans plus d'une

centaine de pays. Un chiffre qui ne représente que 20% des cas réels, a indiqué Raman Velayudhan, coordinateur du Département des maladies tropicales négligées à l'OMS.

L'utilisation de la technique de stérilisation des moustiques réduira le nombre de cas de dengue « d'au moins 25% entre 2025 et 2030 », a-t-il détaillé, ajoutant que l'infection à virus Zika, la dengue, le chikungunya et la fièvre jaune sont les quatre maladies transmises à l'homme par la même espèce de moustique, appelé *Aedes aegypti*.

La suppression de la population d'insectes – selon la technique dite de l'insecte stérile – est une méthode utilisée dans l'agriculture depuis plus de cinquante ans pour lutter contre les ravageurs. Elle a d'abord été mise au point par le ministère américain de l'Agriculture et utilisée avec succès pour cibler les insectes ravageurs qui attaquent les cultures et le bétail, comme la mouche méditerranéenne des fruits. Consistant à disséminer des insectes élevés en laboratoire et rendus stériles par irradiation, la technique est actuellement utilisée dans le secteur agricole sur tous les continents.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE L'EXCISION

Les Etats africains s'engagent à éradiquer le fléau d'ici à 2022

Inauguré par le président kényan, Uhuru Kenyatta, le sommet international de Nairobi pour la population et le développement s'est penché sur des thématiques relatives aux droits des femmes, à savoir la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre le mariage précoce et contre les mutilations génitales.

Quelque cent soixante pays, à l'exception des Etats-Unis, ont appelé à soutenir et amplifier des avancées réalisées dans l'accès au planning familial et à la contraception. Dix milliards de dollars d'engagements ont déjà été annoncés, d'autres vont suivre. Cet argent doit permettre d'atteindre trois objectifs majeurs : éradiquer la mortalité maternelle, mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles et répondre aux besoins de planning familial et à la contraception. « Des progrès ont été faits dans le monde entier », a déclaré Arthur Erken, directeur de la communication du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap). « Lorsque nous nous sommes réunis au Caire en 1994, les femmes dans les pays les moins développés avaient plus de six enfants. Aujourd'hui, c'est quatre. (...) S'agissant de la mortalité en couches, nous parlions de mille six cents femmes par jour à cette époque. Aujourd'hui, nous parlons de huit cents. Il y a un progrès, mais nous devons accélérer, ce n'est pas assez », a souligné le vice-président kényan, William Ruto, ajoutant : « Investir dans les droits des femmes et des filles est positif en soi, mais cela conduit également à d'énormes bénéfices qui accélèrent un développement soutenable en termes de réduction des inégalités, de la pauvreté et du chômage ».

A Nairobi, cent soixante pays et des centaines d'ONG vont s'obliger à mettre en place des actions locales afin d'atteindre ces objectifs. Le Kenya et d'autres pays africains se sont engagés à éradiquer l'excision; le président kényan, hôte du sommet, lançant la campagne « Zéro mutilation génitale féminine » d'ici à 2022.

Un grand absent, les Etats-Unis. Une absence remarquée depuis 2017. L'administration Trump ne finance plus le Fnuap, co-organisateur de cette conférence.

Washington s'est également retiré d'autres organisations des Nations unies, notamment celles engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Noël Ndong

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 18 AU 24 NOVEMBRE

MARDI 19 NOVEMBRE
18H30 CINE-CLUB : DANS MA TETE

MERCREDI 20 NOVEMBRE
13H00 CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

15H00 DEBAT D'IDEES : QUELQUES PRINCIPES POUR REUSSIR SANS FAILLE DANS L'AGRICULTURE

19H00 MERCREDI A LA CAFET : EKILIBRE

VENDREDI 22 NOVEMBRE
14H00 CONFERENCE : LES 5 ANS DE FRANCE ALUMNI

SAMEDI 23 NOVEMBRE
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

15H00 FESTIVAL : REIPER, FESTIVAL DES DROITS DE L'ENFANT

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

DU 20 NOVEMBRE AU 25 JANVIER 2020

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

Groupement d'Intérêt Economique pour Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA GIE-SCEVN

Projet d'appui au Groupement d'Intérêt Economique Pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo/RCA (GIE-SCEVN)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AAO: 03-19/TR/VN

Novembre 2019

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **démantèlement des épis et digue sur la rivière Sangha**.

2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de démantèlement des épis dits « castor » et digues (barrage) sur la rivière Sangha entre le PK 170 et le PK 440 (PK 170, 350, 395, 440) au Nord de la République du Congo, entre les villes de Mossaka et Ouessou.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir le Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de 150 000 FCFA (229 euros) :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : +242066740120 / +24206
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et nge2015@yahoo.fr
4. La date limite de remise des offres est fixée au **22/01/2020 à 10h00**, heure locale.
5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peut être obtenu sur le site www.afd.dgmarket.com

CENTRAFRIQUE

Les éco-gardes en danger de mort face aux braconniers

De nombreuses espèces protégées dans le pays sont des cibles à abattre par les trafiquants pour leur ivoire ou leur viande.

La Brigade de lutte anti-braconnage (Blad) qui opère dans un parc au sud-ouest de la République centrafricaine se bat à armes inégales pour défendre le patrimoine naturel face à des hommes mieux équipés. Un jeu de piste à haut risque se joue au cœur du continent africain dans la forêt vierge des aires protégées de Dzanga Sangha, au sud-ouest de la Centrafrique.

Des espèces toujours plus menacées (éléphants de forêt, gorilles, buffles...) vivent sur ce territoire dans lequel les éco-gardes chassent sans relâche les trafiquants d'ivoire et autres braconniers. Les hommes de la Blad sont de nouveau opérationnels avec des patrouilles journalières mais sous-équipés. Depuis la guerre, l'ONU a imposé un embargo sur les armes dans ce pays, ne permettant pas au conservateur du parc de renouveler son arsenal. Il se fait du souci à chaque départ en mission de ses hommes. « On se rend compte que les braconniers sont plus armés que nous... », avoue-t-il.

Les trafiquants contournent, cependant, cet embargo que l'organisation internationale a décidé, en septembre 2019, d'alléger. Pour preuve, le stock d'armes saisies ne cesse d'augmenter. Elles peuvent être aussi de fabrication artisanale et capables de tuer des éléphants avec des balles qu'ils confectionnent.

Noël Ndong

PAIX ET SÉCURITÉ

Le forum de Dakar planche sur les défis du Sahel

La réunion se tient du 18 au 19 novembre dans la capitale sénégalaise, en présence du Premier ministre français, Edouard Philippe. Le président mauritanien, Mohamed Ould Ghazouani, est l'invité d'honneur.

Au cœur des débats, la dégradation de l'environnement sécuritaire dans la région, marquée par l'intensification des attaques djihadistes, tout comme la question de l'efficacité des dispositifs mis en place pour y faire face.

Durant deux jours, les spécialistes et experts sur les questions sécuritaires débattront des stratégies mises en œuvre par les Etats africains pour faire face aux attaques terroristes, qui se sont intensifiées au cours des dernières années, plus particulièrement dans les pays du Sahel. « Compte tenu de la dégradation de l'environnement sécuritaire dans le Sahel, il ne faudrait pas s'étonner que cette région soit au cœur des débats cette année, tout comme le seront sans doute les questions que chacun se pose sur l'efficacité des dispositifs mis en place pour faire face à la violence », a déclaré Hugo Sada, ancien journaliste et conseiller Afrique à la Compagnie européenne de l'intelligence stratégique (CEIS), et opérateur logistique du forum international de Dakar.

Organisé par le ministère des Affaires étrangères du Sénégal, le sixième forum international sur la paix et la sécurité en Afrique est une initiative franco-sénégalaise,

dont l'idée est née lors du sommet de l'Elysée en 2013, dans la foulée de l'opération Serval, intervention militaire française au Mali, qui s'est déroulée en janvier de la même année. En outre, Hugo Sada a rappelé que « l'objectif des initiateurs était de mettre en place de manière régulière une grande réunion, avec pour thème la défense et la sécurité en Afrique, à l'instar du Shangri-La Dialogue en Asie ou la réunion d'Abou Dhabi pour les pays musulmans ».

Le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Amadou Ba, pour sa part, a précisé: « A l'Elysée, c'est Macky Sall qui a relevé le défi, soucieux de créer à Dakar un forum permettant d'approfondir l'analyse et la réflexion sur l'évolution stratégique du continent, les nouvelles menaces, les grands enjeux sécuritaires et les nouvelles perspectives de coopération internationale, notamment face au terrorisme et l'extrémisme violents, la criminalité transnationale et l'insécurité maritime ».

Alors que les attaques menacent de se propager, le Sénégal, membre de la Mission des Nations unies au Mali, fait office de « pôle de stabilité ». Selon la France, ce pays qui partage des frontières avec la Mauritanie et

le Mali, « joue un rôle très important de cœur de réseau ».

Dakar, qui doit porter l'effectif de son armée de terre de vingt mille à trente mille hommes d'ici à 2025 « a vocation à faire partie du partenariat pour la sécurité et la stabilité (au Sahel) annoncé lors du G7 de Biarritz » en août dernier, dont « les modalités sont en cours d'élaboration », indique la même source. A ce titre, le Sénégal pourra apporter un soutien aux forces du G5 Sahel (Mali, Niger, Mauritanie, Tchad et Burkina Faso).

Relancée en 2017, la Force conjointe du G5 Sahel compte cinq mille militaires de Mauritanie, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad, chargés de lutter contre les djihadistes. La France souhaiterait que cette force prenne à terme le relais de son armée, dont les quatre mille cinq cents militaires de l'opération « Barkhane » déployés dans la région depuis 2014.

Rappelons que la situation du G5 Sahel a été évoquée, récemment, par le président Français, Emmanuel Macron, au cours d'un déjeuner avec ses homologues tchadien, nigérien et malien, en marge du forum de Paris sur la paix.

Yvette Reine Nzaba

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

SPONSOR OR

HEMLA
E&P CONGO

SPONSOR ARGENT

PETROCONGO

SPONSOR ASSOCIÉ

PUMA
LUBRICANTS

PUMA
ENERGY

ORGANISÉ PAR

AMETrade

Banque des États de l'Afrique

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 161368

Don IDA n° : D3030

Titre des services : Services de deux experts, en supervision du secteur bancaire et en supervision du secteur de la microfinance pour la mise en place de deux systèmes distincts de détection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance.

Bénéficiaire : COBAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°021/BEAC-COBAC/PRCIFRC/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de deux (2) experts, dont (1) en supervision du secteur bancaire et en (2) supervision du secteur de la microfinance pour la mise en place de deux systèmes distincts de détection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la supervision basée sur les risques, le Secrétariat Général de la COBAC envisage de mettre en place deux distincts de sélection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance dans la Zone CEMAC. L'objectif de la consultation est de mettre à la disposition du Secrétariat Général de la COBAC deux outils de suivi permanent de la santé financière des établissements assujettis et d'anticiper les défaillances du système bancaire au travers de la prédiction des cotes attribuées à ces derniers.

-L'expert en supervision du secteur bancaire sera chargé de faire évoluer : i) le système actuel d'indicateurs de surveillance et d'alerte, construits à partir des états déclaratifs (états financiers et états prudentiels) ; ii) l'outil de notation des établissements de crédit, selon l'approche de la supervision basée sur les risques.

-L'expert en supervision du secteur de la microfinance sera chargé de développer : i) un système d'indicateurs de surveillance et d'indicateurs d'alerte, construits à partir des états déclaratifs (états financiers et états prudentiels) ; ii) un outil de notation selon l'approche de la supervision basée sur les risques.

Ces experts travailleront en étroite collaboration

en vue de l'élaboration de deux (2) cahiers de charges distincts des systèmes d'alerte précoce SYSCO-EC et SYSCO-EMF pour le développement du futur outil automatisé de critères de notation et des indicateurs de surveillance.

La durée de la mission est estimée à trois (3) mois et la date prévue pour le démarrage est pour décembre 2019.

Les termes de références (TDR) et leurs annexes qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC et de la COBAC aux adresses www.beac.int et www.cobac.int.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la COBAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Chacun des consultants doit faire preuve d'une bonne connaissance dans son domaine notamment, pour le 1er, en supervision des établissements de crédit et pour le 2ème, en microfinance. Ils doivent être des experts de haut niveau du secteur des finances ayant un diplôme minimum de niveau équivalent à bac +5 ou Master 2 en banque, audit, finance, comptabilité/gestion orientée sur les métiers du contrôle avec spécialisation en banque pour le 1er et dans le domaine de la microfinance pour le 2nd. Ils doivent avoir de bonne connaissance des problématiques relatives, respectivement, à la supervision bancaire et la supervision de la microfinance de la CEMAC et possédant au moins dix (10) années d'expérience avérée au niveau national et/ou international dans le domaine visé par la mission. Ils

doivent en outre disposer d'une expérience avérée en matière de mise en place de système d'alerte précoce dans les banques et les établissements de microfinance.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunts sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant individuel sera sélectionné pour chaque domaine suivant la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
Immeuble BEAC sis à l'avenue Jean Paul II, BP : 2180 Libreville, République Gabonaise
Tél. : (+241) 01 74 45 47.

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC, Représenté par la Direction de la Réglementation, des Etudes Générales et des Relations Internationales (DREGRI)
beninga@beac.int et bem@beac.int avec copie à adoum@beac.int

Yaoundé, le 29 octobre 2019

Le Coordonnateur du Projet

PRIX DES CINQ CONTINENTS 2019

Gilles Jobidon lauréat

Dans la continuité de la saison des prix littéraires, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a attribué, le 15 novembre, à son siège à Paris, en France, sa distinction au titre de l'année en cours à l'écrivain québécois qui succède au Wallon Jean Marc Turine.

Le jury international, présidé par Paula Jacques, a distingué l'écrivain Gilles Jobidon pour son roman «Le tranquille affligé», paru aux éditions Leméac. Le Français Alexandre Feraga, quant à lui, s'est vu décerner une mention spéciale pour son roman «Après la mer», publié aux éditions Flammarion.

Recevant officiellement son Prix doté d'un montant de dix mille euros, des mains de Catherine

Cano, admiratrice de l'OIF, le lauréat, auteur de l'oeuvre à la musicalité forte, s'est dit honoré. Et, comme l'exige la singularité de cette récompense, durant son règne d'une année, il ira à la rencontre des lecteurs, des lycéens et élèves des pays de la sphère francophone.

Pour la présidente du jury, « c'est une fable aux accents contemporains dont l'écriture épouse le sublime et malicieuse trivialité. Au



Gilles Jobidon, Prix des cinq continents 2019, pour son roman «Le tranquille affligé» XIXe siècle, à l'époque des grandes conquêtes coloniales, un jésuite défroqué va réussir à convaincre l'empereur de Chine de financer sa quête merveilleuse des secrets de fabrication d'une couleur, le noir absolu ».

Le lauréat vit et travaille à Montréal. C'est un habitué des prix littéraires : Prix Robert-Cliche en 2003 pour son

premier roman «La route des petits matins» ; Prix Ringuet en 2004 ; Prix Anne-Hébert en 2005 ; Grand Prix du livre de la Montérégie en 2006 pour «L'âme frère» ; même distinction en 2013 pour «Combustio» ; Prix Arlette-Cousture en 2016, même récompense trois ans après, avec un livre qui vient d'être primé par l'OIF. Le Québécois est également l'auteur des récits poétiques Morphoses et du recueil de nouvelles d'Ailleurs. Pour cette année, il a fait paraître à l'automne un carnet d'écriture intitulé «C'est la faute à l'ostensoir».

Les représentants des cinq comités de lecture étaient présents à la cérémonie. Après Omer Massoumou, en août dernier, lors de la sélection des dix ouvrages finalistes, la Congolaise Emilie Eyala a représenté l'association Culture Elongo.

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL DE FILMS EMERGENCE

«Une pour tous» de Michael Gandoh primé

Dans le cadre de la sixième édition de la manifestation organisée du 9 au 13 novembre à Lomé, au Togo, le réalisateur congolais a remporté le prix de la meilleure création documentaire avec sa production qui est un appel à la tolérance, l'amour et l'entraide.

Court métrage de moins de trente minutes produit cette année, «Une pour tous» est l'adaptation cinématographique du projet de Mixiana Laba. Jeune artiste comédienne et photographe congolaise, cette dernière milite pour la cause des malades mentaux car, d'après elle, « ce sont des êtres humains comme tout autre et plus que jamais dans leur état de maladie, ils ont besoin d'affection, de douceur, de sourire, de protection et de soins ».

«Une pour tous» met en lumière le combat exceptionnel de sensibilisation à la prise en charge des malades mentaux au Congo-Brazzaville. Dans ce sens, Mixiana Laba a déjà réalisé plusieurs performances de rue intitulées «Réalités aveuglées» à Pointe-Noire, où elle est basée, et à Brazzaville.



L'affiche du film primé

Pour ce faire, la jeune artiste se met elle-même dans la peau d'une « folle » pour montrer que ces personnes ont besoin d'aide. Elle avait réussi à toucher les cœurs de la population et espère trouver gain de cause dans cette grande bataille.

Pour le réalisateur de fiction et documentaire, Michael Gandoh, c'est un grand honneur de recevoir une fois de plus un prix du festival Emergence. « Les nouvelles sont très bonnes pour le cinéma congolais qui ne cesse de se battre avec les moyens du bord pour se découvrir et s'apprécier au-delà de son territoire. Gratitude et gloire soit rendues au Très-Haut, source de toute lumière ! », s'est-il réjoui.

Palmarès des lauréats au festival Emergence 2019

Pour plus d'une trentaine de films en compétition, à peine quelques-uns ont été primés. Le prix de la marraine est revenu à Jeannine Bessoga pour son rôle dans «Rebelle» de Mos JC Ekoue, du Togo, et celui du meilleur scénario a été remporté par le film «Ma coépouse bien-aimée» d'Angèle Diabang, du Sénégal. S'agissant de la meilleure création documentaire, ce prix a été remporté par le Congolais Michael Gandoh pour son film «Une pour tous». Abibata Maïga a reçu, quant à elle, le prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans «Kuma» d'Hawa Aliou N'Diaye, du Mali. Le prix de la meilleure interprétation masculine a été décerné à Ngalandou Faye pour sa prestation dans «Goom Bi» du Sénégalais Moly Kane. Les prix coups de cœur du jury et meilleur documentaire sont revenus respectivement à «Love maker» de Boris Kpadenou, du Togo, et «Up in alms» de Godstime Mensah-Nab, du Ghana. Enfin, le prix de la meilleure fiction a été remporté par le film «Mil de la mort» de Jaloud Zainou Tanguy, du Niger.

Notons que la sixième édition du festival Emergence a vibré durant cinq jours d'affilée au rythme des conférences, master class, projections cinématographiques tout genre confondu, tables rondes, animations culturelles et la cérémonie de récompense des acteurs africains du septième art.

Merveille Atipo

TÉLÉDISTRIBUTION

Orao Telecom Congo envisage de lancer un bouquet de quinze chaînes

L'information a été donnée par François Mbilo Bompate, président du comité directeur de la structure, à travers un communiqué de presse annonçant la signature d'un contrat pluriannuel avec Eutelsat communications.

Orao Telecom Congo a ainsi choisi un satellite localisé à une des positions phares d'Eutelsat pour lancer, à partir de mi-décembre, un bouquet de quinze chaînes payantes alimentées par des contenus congolais et comprenant des séries, des films, du sport, des émissions pour enfants et des reportages. Ce bouquet sera diffusé en direct en République démocratique du Congo (RDC), mais Orao s'appuiera également sur la solution Eutelsat Cirrus pour proposer un service OTT destiné à la diaspora congolaise présente partout dans le monde.

« Nous sommes ravis de nous lancer dans cette première initiative de télédiffusion par satellite en choisissant Eutelsat comme partenaire de confiance privilégié pour apporter aux téléspectateurs en RDC et ailleurs dans le monde une programmation congolaise originale et de grand calibre », a déclaré François Mbilo Bompate.

Pour sa part, Philippe Oliva, directeur commercial d'Eutelsat, a indiqué: « C'est avec une grande fierté que nous annonçons aujourd'hui avoir été sélectionnés par Orao pour le lancement de leur nouvelle offre. Ce contrat illustre la qualité de la couverture, sur le territoire congolais, de la position orbitale sept degrés est d'Eutelsat, et l'attractivité de son offre de services et de solutions permettant aux télédiffuseurs d'atteindre les téléspectateurs du monde entier grâce à un service satellite/OTT ».

Séverin Ibara

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

CABINET

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre National des Experts Comptables du Congo (ONEC-CONGO) informe les experts comptables et les sociétés d'expertise comptable inscrits au tableau de l'Ordre que l'Assemblée générale inaugurale de l'ONEC-CONGO est convoquée du 20 au 23 décembre 2019 à Brazzaville.

Ordre du jour :

- 1- Examen et adoption du Règlement intérieur ;
- 2- Mise en place du Conseil de l'Ordre.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville le 14 novembre 2019

Le Commissaire du Gouvernement,



Henri LOUNDOU

Banque des États de l'Afrique

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P 16 1368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P 16 1368
Don IDA n° : 62290

Titre des services : Services de consultants chargé de la définition du cadre de surveillance des infrastructures, des instruments de paiement et de règlement dans la CEMAC.

Bénéficiaire : BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°020/BEAC/UGRIF/PRCIFRC/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de services de consultants chargé de la définition du cadre de surveillance des infrastructures, des instruments de paiement et de règlement dans la CEMAC.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des systèmes de paiement de la CEMAC, la BEAC compte sélectionner un consultant pour la mise en place du cadre réglementaire et opérationnel de surveillance et de supervision des systèmes de paiement, de règlement-livraison, des chambres de compensation et des contreparties centrales en fonction dans la CEMAC en relation avec les nouvelles normes de la BRI sur la base des 24 principes (PFIM).

Les principales missions du consultant prévues au titre de la présente consultation consistent à la production :

-D'une note d'analyse de l'état actuel de la surveillance et la supervision des systèmes et moyens de paiement notamment SYGMA, SYSTAC, Swift et CIP gérés par la BEAC et ceux non gérés par la BEAC, comme le système du GIMAC ou le système de règlement-livraison du marché financier régional ;

-D'une note d'orientation stratégique sur les évolutions souhaitables et anticipées de la surveillance et la supervision des systèmes et moyens de paiement, qui devra couvrir les risques techniques, opérationnels, juridiques et financiers relevés dans le cadre de la gestion des systèmes et moyens de paiement ainsi que la conformité de ceux-ci par rapport aux principes fondamentaux des infrastructures de marché (PFIM). Ce document devra éduquer le client sur les capacités techniques, juridiques et opérationnelles de la BEAC à bien mener à fonction de Surveillance ;

-D'un rapport de benchmark sur les différents cadres de surveillance et de supervision des systèmes et moyens de paiement existants ainsi que leurs forces et faiblesses ;

-De textes relatifs à la mise en place d'un cadre de surveillance et de supervision des systèmes de paiement gérés par la BEAC (SYGMA, SYSTAC, CIP, Dépositaire central

Unique des Titres, et par d'autres entités externes à la BEAC (BVMAC et GIMAC), y compris l'analyse et l'évaluation de la mise en place d'une organisation de la place rattachée à la BEAC permettant de structurer et coordonner la définition stratégique de la politique globale pour la sécurité et la surveillance des infrastructures et des instruments de paiement dans la CEMAC. Ces recommandations devront englober le besoin pour la BEAC, la COBAC et la COSUMAF de se doter d'un ancrage juridique, technique et organisationnel coordonné de la fonction de la surveillance et de la supervision des systèmes de paiement ;

-D'un document cadre pour l'adoption d'une stratégie globale de surveillance et de supervision des infrastructures de marché en fonction dans la CEMAC, notamment des systèmes et moyens de paiement nécessaires aux services de paiement ;

-D'une stratégie, d'une méthodologie et des principes pour la surveillance de l'ensemble des systèmes de paiement et de règlement livraison en fonction dans la CEMAC et des services de paiements cités à l'article 3 du Règlement 04/18 du 21 décembre 2018 relatif aux services de paiement dans la CEMAC ;

-Des propositions de textes organisant la surveillance coordonnée avec la COSUMAF des dépositaires centraux et des chambres de compensation et des contreparties centrales du ou des marchés financiers en fonctionnement dans la CEMAC.

La durée de la mission est estimée à six (06) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de janvier 2020.

Les termes de références (TDR) et leurs annexes qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le consultant doit justifier d'une expé-

rience avérée dans la réalisation de travaux similaires au cours des 10 dernières années et disposant de compétences suffisantes sur les systèmes et moyens de paiement, et plus globalement sur les infrastructures de paiement des marchés. Il doit avoir des compétences ou des expériences en matière d'organisation opérationnelle de la gestion des systèmes et moyens de paiement et de surveillance de tels systèmes. Les CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 du « Règlement » de Passation des Marchés pour les Emprunts sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un Consultant individuel sera sélectionné pour chaque domaine suivant la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : adoum@beac.int copie ahmed@beac.int

Yaoundé, le 29 octobre 2019
Le Coordonnateur du Projet

GESTION DE L'ÉTAT

Fridolin Ambongo estime révolu le temps des querelles

Au cours de la première messe qu'il a célébrée, le 17 novembre au stade des Martyrs en tant que cardinal, l'archevêque de Kinshasa a stigmatisé la tension contreproductive qui a cours actuellement au sein de la coalition au pouvoir via ses deux principales plates-formes, le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach).

La première messe officinée par Fridolin Ambongo dans sa nouvelle casquette de cardinal a été un grand moment de communion nationale autour de l'évangile. Tout ce que le pays compte comme têtes couronnées au niveau institutionnel était bien présent, à commencer par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui a tenu à honorer celui qui, à ses yeux, incarne aujourd'hui la fierté de tout un peuple. Au-delà de leurs divergences, les acteurs politiques, tant de l'opposition que de la majorité, ont mis un bémol, l'instant d'un office religieux, à leur basse polémique pour célébrer l'unité que prônent les Ecritures.

Dans son homélie, le cardinal Fridolin Ambongo (créé le 5 octobre à Rome par le pape François) qui sait pertinemment bien à quoi jouent les dirigeants politiques congolais aujourd'hui écartelés dans des querelles intestines frisant le déchirement, n'a pas manqué de les interpeller par rapport à leur rôle social. Pour le prélat catholique, la tension que connaît actuellement la coalition FCC-Cach n'a pas lieu d'être dans un contexte de relance socioéconomique dans lequel s'inscrit le nouveau leadership national.

« Il n'est pas normal, dans ce contexte de communion, de sur-saut de nationalisme, qu'il y ait encore certains de nos frères et de nos sœurs qui passent leur temps à se quereller autour des futilités. En réalité, le peuple est fatigué des querelles politiques complètement inutiles. Le temps des querelles est révolu », a déclaré le successeur du cardinal Laurent Monsengwo, dépité par l'irresponsabilité de l'actuelle classe politique.

« Il y a de nouveaux responsables qui sont en charge, ne passez pas votre temps à vous quereller inutilement autour des

futilités. Le sens des responsabilités veut que nous mettions de côté nos petits intérêts partisans et égoïstes pour nous concentrer et nous engager sur l'essentiel qui est l'avenir de notre peuple. Nous devons travailler pour trouver ensemble un nouvel avenir rassurant pour notre peuple qui n'a que trop souffert », a-t-il poursuivi.

Une façon d'interpeller indirectement les deux principales plates-formes de la coalition au pouvoir, FCC et Cach, via leurs chefs de file respectifs, en l'occurrence, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi.

« ...Certains d'entre nous prendraient plaisir à vivre éternellement dans les conflits alors que vivre en paix avec les autres est la nature intrinsèque de l'être humain »

di, qu'il exhorte à mutualiser leurs efforts afin de servir la population.

« Encadrer la mesure de la gratuité de l'enseignement par des mesures conséquentes »

Se présentant en conseiller de la République et du peuple, le cardinal Fridolin Ambongo n'a pas non plus eu sa langue dans sa poche lorsqu'il a abordé la question de la gratuité de l'enseignement de base qui passe pour l'une des réformes majeures à inscrire dans le bilan à mi-parcours de Félix Tshisekedi. Tout en exprimant son satisfécit suite à la matérialisation par le chef de l'Etat de cette disposition constitutionnelle, il a néanmoins énuméré un certain nombre d'exigences auxquelles l'on devrait se conformer pour assurer son succès.

Il s'agit d'un train des mesures à prendre pour accompagner le

processus. « Pour ne pas compromettre ou hypothéquer cette noble décision, la gratuité de l'enseignement doit être encadrée par des mesures conséquentes, notamment améliorer les infrastructures, assurer un salaire juste à tous les enseignants, le versement conséquent des frais de fonctionnement aux chefs d'établissement et gestionnaires, la mise en application effective des différents paliers de salaire, deuxième et troisième paliers. Il faut, pour que la gratuité devienne une réalité, clarifier la situation des enseignants

humain », a-t-il dénoncé. Dans la foulée, il a prié pour l'instauration d'une vraie justice dans cette partie du pays pour la sortir de l'état de non-droit dans lequel elle se retrouve. Le cardinal a demandé aux autorités du pays de dégager de la région « toutes les armées étrangères afin de favoriser un véritable dialogue interne capable de rétablir les équilibres rompus ». Pour résoudre l'équation de paix dans la région, Fridolin Ambongo a encouragé le gouvernement dans sa démarche visant à conclure des partenariats avec les Etats voisins en vue d'obtenir des résultats tangibles et de longue durée.

Pour le retour de la paix à l'est

Abordant le chapitre de la pacification du pays, l'archevêque métropolitain a stigmatisé la violence qui a cours à l'est du pays, précisément dans les hauts plateaux de Fizi et Uvira (Nord et Sud-Kivu) sur fond d'implication des forces étrangères dont la présence exacerbe des tensions communautaires. « Les informations qui nous parviennent de ce côté-là donnent l'impression que certains d'entre nous prendraient plaisir à vivre éternellement dans les conflits alors que vivre en paix avec les autres est la nature intrinsèque de l'être



Le cardinal Fridolin Ambongo

d'autres officiels tardent encore à concrétiser leurs promesses vis-à-vis de sa personne. Dans son petit mot prononcé devant les fidèles catholiques, Félix Tshisekedi a réitéré son soutien à l'homme de Dieu pour la réussite de son ministère tout en demandant au peuple congolais de prier pour ce dernier et pour les dirigeants du pays. Saisissant l'opportunité de cet événement, le chef de l'Etat en a profité pour prêcher la tolérance, l'amour et la solidarité dans un contexte politique marqué notamment par une vive tension au sein de la majorité au pouvoir. « J'exhorte également les uns et les autres à dépasser les clivages de tous ordres, les sentiments partisans et de mettre fin à toutes formes de diabolisation pour réussir ensemble cette sublime mission que Dieu nous a confiée », a-t-il invité.

Alain Diasso

AFFAIRE SEXTAPE

Héritier Watanabe dans les mailles de la justice

Le chanteur congolais a été arrêté, le 16 novembre à Kinshasa, par la police pour atteinte à la « pudeur et proxénétisme » pour s'être filmé en plein ébat sexuel avec sa partenaire et balancé la vidéo sur les réseaux sociaux, à en croire la version répandue dans la ville.

L'affaire met aujourd'hui l'artiste dans une situation inconfortable d'autant plus qu'il est en studio, préparant son prochain opus « Mi ange mi démon », annoncé pour fin décembre. En effet, le musicien Héritier Watanabe, de son vrai nom Bondongo Kabeya, est en passe de subir une peine pouvant compromettre la suite de sa carrière musicale. En cause, une sextape de quelques secondes, dont lui-même est l'auteur.

Sur cette vidéo qui fait sensation sur la toile et diffusée à loisir sur les réseaux sociaux, l'artiste se plait à se filmer alors qu'il est en plein

ébat sexuel avec sa partenaire, de surcroît une femme qu'on présente comme mariée. Le buzz créé par cette scène érotique dans laquelle s'exhibent les deux tourtereaux en chaleur aura suscité un tollé dans l'opinion au point que le commissaire divisionnaire adjoint de la police, Sylvano Kasongo, s'est décidé de mettre la main sur le couple informel afin qu'il réponde de cet acte répréhensible par les mœurs congolaises, parce que défiant la morale publique.

Samedi dernier, des policiers agissant en exécution d'un mandat en bonne et due forme, ont arrêté le

chanteur et sa compagne qu'ils ont immédiatement conduits au parquet près le tribunal de Kinshasa/Gombe. Une première audition a eu lieu le même jour, au cours duquel la thèse d'une sextorsion, c'est-à-dire le vol des données personnelles et leur publication intentionnelle a été soulevée par la partie incriminée. Un élément sur lequel devrait notamment s'appuyer, en désespoir de cause, la défense de l'artiste qui, visiblement, peine à le dédouaner de cet acte délictueux qui continue de défrayer la chronique.

Ce fait insolite relance, si besoin

en était encore, le débat sur la question de savoir si l'autorité judiciaire peut-elle se saisir des faits du monde virtuel pour attirer un sujet sur le terrain des poursuites pénales. Là est toute la question. Pour l'heure, les griefs à charge de l'artiste, à savoir atteinte à la pudeur et proxénétisme, ravivent la polémique entre pro et anti Watanabe, chacun y allant de son argumentaire pour, soit crucifier l'ancien sociétaire de Wenge Musica Maison Mère qui, dit-on, ne serait pas à sa première bévue, soit pour prendre faits et cause pour lui. En tout état de cause, l'album en



chantier « Mi ange mi démon » (le deuxième de la carrière d'Héritier Watanabe) annoncée pour fin décembre, devrait connaître un coup de frein, si son auteur écopait d'une peine d'emprisonnement. Affaire à suivre.

A.D.

DISPARITION

Le PCT Pointe-Noire se souvient d'Ambroise Edouard Noumazalay

Les membres du Parti congolais du travail (PCT) de la ville océane ont commémoré, le 17 novembre, le douzième anniversaire de la mort de leur ancien secrétaire général.

La cérémonie s'est déroulée sous l'égide de Victor Foudi, président de la fédération PCT de Pointe-Noire, qui a déposé une gerbe de fleurs devant la photo d'Ambroise Edouard Noumazalay.

L'évocation de la mémoire de l'ancien secrétaire général de ce parti, faite pour la circonstance, a fait ressortir que les douze ans de sa disparition n'ont pas pu effacer les souvenirs si vivaces et poignants d'un homme pétri de qualités et de vertus, considéré par les membres de cette formation comme fin stratège politique, aux grandes capacités d'écoute. « Le camarade Ambroise Edouard Noumazalay est, conformément à la thématique de cette année, une icône politique au service du Parti congolais du travail », a-t-on indiqué.

« Le camarade Ambroise Edouard Noumazalay, pour avoir contribué à l'unité du parti et placé l'in-



Victor Foudi déposant la gerbe de fleurs devant l'effigie d'Ambroise Edouard Noumazalay / Adiac

térêt du parti au-dessus du sien, a rempli, de façon désintéressée, sa mission sur la terre des mortels. Ce triste anniversaire a lieu au moment où le parti s'active pour la tenue de son cinquième congrès

ordinaire et de la célébration des cinquante ans de sa création », a laissé entendre Jean Théophile Ilo-

bakima, secrétaire fédéral chargé de l'organisation et de la mobilisation. L'ancien secrétaire du PCT, rappelés-le, est décédé le 17 novembre 2007 à Paris, en France.

Séverin Ibara

VIE DES CLUBS

Janbhridd Shurdelui Mampassi réélu à la tête du Club des jeunes

La formation de football Club des jeunes a restructuré ses instances dirigeantes, le 15 novembre, dans la salle de mariage de la mairie de Tié-Tié en présence du directeur départementale des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou Ndinga, assisté d'Edvin Mbisi et Nganga respectivement représentant de la Ligue départementale de football et de la Linafoot.



Les membres du bureau exécutif du Club des jeunes / Adiac

Conformément aux instructions données par la Fédération congolaise de football aux Ligues et aux clubs de tenir leur assemblée générale élective avant le démarrage de toutes compétitions par catégorie, le Club des jeunes a organisé son assemblée générale le 15 novembre au cours de laquelle le président sortant Janbhridd Shurdelui Mampassi a été réélu. Il présidera aux destinées de son équipe pour un mandat de deux ans avec un bureau exécutif de onze membres. Après son élection, le président réélu a remercié l'équipe qui lui a renouvelé sa confiance et a remercié l'auditoire pour le bon déroulement des travaux.

Cependant, le rapport moral et d'activités présenté stipule que la section football du club dans sa mission d'occuper les jeunes, de les encadrer et de les orienter exécute les tâches qui lui sont as-

signées et rend compte à ces partenaires et son hiérarchie.

Sur le plan technique, les activités sportives de la saison 2018-2019 avaient démarré en janvier par la reprise des entraînements des seniors, les U17 et les U15. L'équipe senior Club des jeunes, 4e à l'issue du championnat national Ligue2 zone sud a été éliminée cette année en huitième de finale de la Coupe du Congo.

Ce rapport souligne également que la saison dernière n'était pas du tout facile pour l'équipe dans tous les plans. Pour reconquérir le cœur de leur public, les responsables de l'équipe entendent mettre en place une jeune équipe des U12 et améliorer les résultats de leurs équipes. « Nous souhaitons pour les saisons futures avoir les équipes dans toutes les catégories et être capables de commencer et de finir toutes

les compétitions organisées par la Ligue, la Linafoot ou la fédération en occupant toujours la première marche », a dit le président du Club des jeunes.

Soulignons que Mampassi Janbhridd Shurdelui est soutenu dans sa mission à la tête du Club des jeunes par Mouanda Aymard, président actif, le 1er vice-président Mounanou Cyriaq, le 2e vice-président, Bidibou Roch, 3e vice-président Mantinou Rey. Le secrétariat général est géré par Davis Mayoulou suppléé par Jean Louis Ndzanda. Blanche Virginie Okovo assure la trésorerie. Le bureau exécutif du Club des jeunes compte deux membres en attendant la nomination d'un troisième membre. Il s'agit de Blaise Kiboumba et Pauline Ngoma. Le staff technique de l'équipe est géré par Alain Touzoulana suivi d'Exaucé Diafouka.

Charlem Léa Itoua

MUSIQUE

Quartier latin donne un concert dans la ville océane

Koffi Olomidé et son groupe Quartier Latin se produiront, le 22 novembre, à l'hôtel le Ruisseau. Ce concert aura lieu dans le cadre de la célébration des 33 ans d'existence de ce groupe qui l'a toujours accompagné.



Koffi Olomidé et son groupe en concert crédit photo «DR»

Créé en 1986 par Koffi Olomidé, le groupe Quartier Latin a fait plusieurs fois le tour de la planète et écumé les salles et festivals du monde entier en 33 ans d'existence. Ses artistes donnent l'impression d'avoir digéré une bonne partie de l'histoire de la musique africaine pour en ressortir les aspects les plus corsés. Leur premier album « Pas de faux pas » rassemble toutes leurs influences, non pas seulement du Ndombolo mais aussi de la Rumba. Dans quelques jours, le Quartier Latin fêtera ses 33 ans d'existence à travers un concert anniversaire dans la ville de Pointe-Noire, une occasion pour ce groupe anthologique d'interpréter tous les tubes qui ont jalonné les trois décennies de son histoire.

Côté public, les spectateurs, d'hier et d'aujourd'hui, reprendront ensemble des titres des albums qui ont bercé leurs soirées étudiantes, notamment Magie, Ultimatum, Droit de Veto, Force de frappe, Affaire d'État et Danger de mort. En effet, ce groupe a toujours eu le don de se réinventer et de proposer des morceaux singuliers très dansants. Une magie que Koffi Olomidé a su créer et mettre en place pour le bonheur des mélomanes.

Pour la petite histoire

Antoine Christophe Agbepa Mumba, dit Koffi Olomidé, est né le 13 août 1956 à Kisangani en République démocratique du Congo. Auteur-compositeur, interprète, chanteur et producteur, il crée en 1986 le groupe Quartier Latin international qui aura comme premier lieu de répétition, la rue Zamba à Binza, à quelques encablures du restaurant Lolo La Crevette. Sa sortie officielle a eu lieu le 26 novembre 1986 à l'hôtel Phénix de Bon marché à Ndolo. Ce groupe a lancé plusieurs jeunes talents comme Suzuki Luzubu 4x4, Bouro Mpela, Modongo, Fally Ipupa. Considéré comme une légende de la musique congolaise et africaine, Koffi Olomidé est le premier artiste noir africain à jouer à la mythique salle de Bercy. En quarante ans de carrière, Koffi Olomidé a enregistré près de trente albums studio dont sept signés avec le Quartier Latin, un en collaboration avec Papa Wemba et dix-huit albums live pour un total de plus de trois cents chansons. Son travail lui a valu six Kora Awards dont quatre durant l'édition de 2002 grâce à son album Effrakata.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

A l'occasion de la parution de l'ouvrage de Maître Roland BEMBELLY, Docteur en Droit, Avocat à la Cour, Intitulé "Code des Hydrocarbures du Congo", aux éditions Edilivre (France), le Cabinet juridique et Fiscal (JUF CONSULTING), vous prie de bien vouloir prendre part à la séance Présentation - Dédicace qui se tiendra dans les locaux de la chambre de Commerce de Pointe-Noire.

Date : 30 novembre 2019

Heure: 09 heures.

Contact: 05 749 15 17/ 06 688 62 79

rolandbembelly@yahoo.fr

Merci de confirmer votre présence

TABLEAU PROVISOIRE DE L'ONEC-CONGO

	AGREMENT
I. SOCIETES D'EXPERTISE COMPTABLE	
1- PRICE WATER HOUSE COOPERS S.A	SEC 07
2- GKM	SEC 014
3- DELOITTE	SEC 036
4- ERNEST & YOUNG	SEC 062
5- EXCO CACOGES	SEC 091
6- RAINBOW FINANCE SA EXPERTS ASSOCIES	SEC 079
7- KPMG	-
I. EXPERTS COMPTABLES LIBERAUX	
1- AKAMABI Jean Richard Maxime	EC 426
2- BOCKONDAS MOCKONDZY Jean. Paul	EC 429
3- BONGUI Salvador Roland	EC 431
4- DENGUET-ATTICKY Serge	EC 360
5- DJONA Jean	EC 435
6- ELENGA OPPALA Ghislain	EC 374
7- ELOMBO marcel	EC 439
8- ETOU OBAMI Brice Voltaire	EC 389
9- FOLLO Isaac Raymond	EC 442
10-GAMASSA Michel Patrick	EC 338
11-GOMEZ GNALI André	EC 219
12-IKONGA Remy	EC 445
13-ILOKI MOROSSA Marie Joseph	EC 446
14-Imelda MONDJO née OTSOA MOUAPO	EC 476

15-ITOUA Jean Paulin	EC 448
16-KABA Francis Siméon	EC 449
17-KEMA Didier Placide	EC 451
18-KEMENI Pierre	EC 302
19-KOULIMAYA Guy Fellih	EC 536
20-KOUZOLO Noël	EC 222
21-LENGA Serge Didier	EC 457
22-LINVANI Aimé Blanchard	EC 458
23-LINVANI MPION Dior Marthely	EC 459
24-LINVANI MPION Magloire Bienvenu	EC 460
25-LOUBASSOU MISSAMOU Moïse	EC 462
26-NGATSE Ludovic	EC 146
27-MANKENDA André	EC 375
28-MALONGA Jean Pierre	EC 391
29-MAMBOU LOEMBA	EC 464
30-MAYABEL Roger	EC 393
31-MBANI Valère	EC 468
32-MBOUMABEKA Edley Saurelle	EC 471
33-MBOUMBA Jean Christian	EC 472
34-MBOUNGOU Dieudonné	EC 473
35-MEYA Jacques	EC 535
36-MOUFOUMA Mauclair Philippe	EC 478
37-MOUHINGOU Michel Robert	EC 371
38-MOUKOUAMA NGONO Jean Pierre	EC 480
39-NGOMA MBOUKOU Wilfrid	EC 485
40-NGOULOUBI MBIMA	EC 486
41-NICK FILA DE Saint Eudes Antoine	EC 359
42-NJUMBE Sylvester	EC 195

43-NTSIBAT Patrick Robert	EC 489
44-OGANGA LIMOUNA Raymond Michel	EC 494
45-ONDONGO Ezhet Brice	EC 501
46-OSSIBI Arsène Didace	EC 372
47-PONGUI Anastasie	EC 505
48-QUENUM Hyppolite Hilaire	EC 534
49-SEKET José Serges	EC 508
50-TATY Victorine Rachel	EC 511
51-TCHAMBA Samuel	EC 339
52-TCHIVENDAIS Roger Jean Claude	EC 513
53-TSIKABAKA KOUNDISSA Marius	EC 514
54-TSOUMOU Reich F.	EC 379
55-YOLO Auguste	EC 373

II. EXPERT COMPTABLE DIPLÔME SALARIE	
1- MBOUSSA Sylvain	EC 209

Le Commissaire du Gouvernement,


Henri LOUNDOU


IN MEMORIAM

« Le temps qui passe n'efface pas le souvenir d'un être cher ».
 18 novembre 2018 - 18 novembre 2019, cela fait exactement une année que le bon Dieu a rappelé à lui sa fille Justine Laure Apendi.
 Désormais, nous croyons qu'elle a trouvé place dans le royaume des cieux. En ce jour de triste anniversaire, Augustin Yocka Akebe et familles prient tous ceux qui l'ont connue et aimée sur cette terre des hommes d'avoir une pensée pieuse pour celle qui a toujours œuvré pour une unité véritable au sein des familles.
 Puisse son âme reposer en paix par la miséricorde de Dieu !



NÉCROLOGIE

La direction générale du Mikhael's Hotel&Résidence, et l'ensemble de son personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur collaboratrice, Nina Ehoula, le 13 novembre 2019 à Brazzaville.
 La veillée mortuaire est située au n°22, rue Loango, à Nkombo vers la Têlé.
 Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.



ELIMINATOIRES CAN 2021

Le Congo se relance dans la course

Après avoir dominé les Lycaons de la Guinée-Bissau (3-0), le 17 novembre au stade Alphonse-Massamba-débat de Brazzaville, les Diables rouges doivent enchaîner lors des prochaines journées pour atteindre l'objectif fixé, à savoir assurer la chance de leur qualification à la phase finale de la compétition continentale prévue dans deux ans en terre camerounaise.

Le Congo a gagné, lors de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), trois précieux points qui lui permettent de devancer au classement son concurrent direct, avec lequel il pourrait peut-être disputer la deuxième place qualificative. Les Diables rouges sont deuxièmes du groupe I, après avoir fait le boulot face aux Lycaons.

Une victoire importante, puisqu'elle met ainsi un terme à une série de quatre matches non gagnés, lors de la dernière campagne.

Les Diables rouges, n'ont pas été séduisants. Toutefois, ils n'ont à aucun moment laissé le temps aux Lycaons de les surprendre avant de sortir leur arme fatale, les contres qui ont obligé les Bissau-Guinéens à poser leurs deux genoux par terre. Cela fait longtemps que le Congo avait fait preuve d'une telle efficacité dans un match.

Les Congolais l'entament, d'ailleurs, clairement mieux. Prince Vinny Ibara a bien asséné le coup dès la 10e mn. Quand la frappe de Sylvère Ganvoula est repoussée par Jonas Asvedo Mendes, le gardien bissau-guinéen, l'attaquant congolais est bien placé pour donner l'avantage aux siens. La joie a failli être de courte durée si Eulano Angelo Chipela Gomes avait connu de la réussite sur la frappe qui touchait, dans un premier temps, le poteau intérieur congolais, avant de ressortir : une grosse frayeur



Sylvère Ganvoula signe son retour gagnant / crédit photo Kwamy

à la 31e mn. Cette occasion symbolisait toutes les difficultés du onze national dans la bataille du milieu du terrain. Les hommes de Valdo Candido n'avaient pour seule solution que de sauter les lignes. Junior Makiessé, qui a remplacé avant la mi-temps le buteur congolais, a eu du mal à s'imposer au début.

Un but et une passe décisive pour Makiessé

La seconde mi-temps a donné un nouveau souffle aux Diables rouges. Junior Makiessé et Sylvère Ganvoula se sont montrés à leur avantage. Les joueurs bissau-guinéens, obsédés par

l'envie de revenir au score, ont oublié l'arrière garde. Avec les joueurs qui ont de la vitesse comme Junior Makiessé, le danger ne pouvait que venir à n'importe quel moment. C'est, d'ailleurs, sur une récupération dans le camp congolais, qu'il fait parler ses qualités de bon sprinteur. Il passe toute la défense de la Guinée-Bissau en revue avant de servir Sylvère Ganvoula. Ce dernier signe bien son retour en inscrivant le deuxième but congolais, à la 74e mn. Makiessé passeur, se transforme, lui-aussi, en buteur dans les minutes qui suivaient. C'est la copie conforme du deuxième but, à la

seule différence qu'il le conclut seul, à la 79e. Il a visiblement marqué les points sur les deux occasions.

« J'ai fait deux séances de travail. Je félicite mes joueurs, puis que ce n'était jamais facile de préparer ce match en deux jours. Nous savions que devrions souffrir beaucoup, parce que je connaissais l'équipe de la Guinée-Bissau qui a été deux fois de suite à la CAN, pendant que nous étions absents. Ce qui a fait la différence, c'est la capacité de souffrance. Nous avons accepté de souffrir pour exploiter les contres qui sont, d'ailleurs,

notre point fort. L'objectif est atteint », a commenté Valdo Candido Filho, le sélectionneur des Diables rouges.

La victoire amène de la confiance et l'équipe qui restait sur quatre matches sans victoire (Liberia, République démocratique du Congo, Zimbabwe et Sénégal) respire à nouveau la sérénité. Il faut donc enchaîner, lors de la double confrontation contre l'eSwatini, pour progresser dans cette campagne sur un matelas de certitudes plus en plus épais. Ces prochains matches, aux allures d'un piège, pourraient être le tournant des éliminatoires. Si, par exemple, le Congo gagne cette sélection en aller et retour, une victoire ou un nul contre le Sénégal pourrait suffire pour valider la qualification. L'équipe de ex-Swaziland n'est pas à minimiser. Valdo et ses joueurs le savent très bien, puis qu'elle a tenu tête pendant une heure face au Sénégal avant de s'incliner 1-4. Les Lions de la Teranga sont les seuls leaders du groupe I avec six points devant les Diables rouges et les Lycaons trois points chacun. eSwatini est déjà mal embarqué avec aucun point.

Programme des prochaines journées

La période du 31 août au 8 septembre 2020 sera consacrée à la troisième journée : Congo-eSwatini puis Sénégal-Guinée Bissau. Quatrième journée : eSwatini-Congo et Guinée Bissau-Sénégal.

James Golden Eloué
et Rude Ngoma

Ambiance électrisante

Plus de dix mille supporters ont assisté à la rencontre qui a opposé Congolais et Bissau-Guinéens. Une rencontre qui a suscité une ambiance époustouflante.

Dès le coup d'envoi du match, les supporters congolais, enthousiastes de gagner face à l'équipe adverse, chantaient, dansaient, criaient, sautaient dans le seul but d'encourager leur équipe.

Habillés, pour la plupart, en maillots et écharpes aux couleurs du drapeau national, les passionnés de foot, hommes comme femmes ainsi que les enfants, avaient répondu présents au rendez-vous. Dans les tribunes du stade, on ne pouvait s'empêcher de regarder et de rire face aux grimaces des mascottes humaines peintes en vert, jaune et rouge. Le match s'est déroulé dans une atmosphère très agitée et une ambiance folle dans les tribunes: les sons des trompettes et tambours, les cris des spectateurs réagissant à la moindre action du jeu, fusaient de partout.



Le public s'extasiant après le deuxième but inscrit par Ganvoula

Après le premier but marqué à la 10e mn par le joueur congolais, Prince Vinny Ibara Douniama, l'ambiance a été extraordinaire. Une joie immense faisant trembler le stade. Très confiants pour la victoire, les supporters congolais ont animé le stade

jusqu'au terme des deux parties de la rencontre qui s'est soldée en leur faveur. Du côté des Bissau-Guinéens, l'ambiance était très morose. Le découragement et la désolation étaient sur le visage. Persuader de gagner ou de faire un match nul, à en croire

un des supporters, ces derniers ont réalisé leur défaite après les deux derniers buts des joueurs congolais, notamment Ganvoula et Makiessé.

Notons qu'au terme du match, la victoire congolaise a déchaîné ses supporters qui ont pris d'as-

saut les ruelles et avenues de la ville. Criant, sautant de joie, ils ont mis à mal la circulation publique. Fort heureusement que les agents de l'ordre étaient présents sur le terrain pour calmer la foule et contrer tout débordement explosif.

Gloria Lossele et Merveille Atipo